



ISSN: 1699-4949

nº1, abril de 2005

Artículos

Pour un état de la question sur les variables sociales en linguistique «variationniste»

Davy Bigot

Université du Québec à Montréal

Abstract:

If sociolinguistics generally observes language in its social context, scientists have, nonetheless, different points of view. Some of them talk about the “sociology of language” (which targets a better understating of the society through language) while some researchers distinguish “sociolinguistics” (which highlights the relationship between human being and its language usages). In this article, we propose a brief review about another program. Indeed, the “variationnist” linguistics (directly inspired by Labov’s surveys) poses some systematic correlations between language and social factors. It is with the main social variables that we want to deal. Their theoretical issues and practical aspects will be exposed. For each of them, we will present a particular instance (applied to French and English) extracted from some of the major surveys realized over the past thirty years.

Key words: variation, social classes, age, sex, talk market, social networks.

Resumen:

Si en general la sociolingüística observa el lenguaje en su contexto social, los investigadores mantienen, no obstante, distintos puntos de vista. Algunos hablan de “sociología del lenguaje” –concentrándose así en una mejor comprensión de la sociedad a través del lenguaje– mientras que otros prefieren utilizar el término “sociolingüística” –el cual subraya la relación entre el ser humano y sus usos lingüísticos. En este artículo el autor propone un breve análisis sobre un asunto distinto. El “variacionismo” lingüístico, inspirado directamente en los trabajos de Labov, plantea diversas correlaciones sistemáticas entre lenguaje y factores sociales. Se abordarán, pues, las principales variables sociales, exponiendo sus aspectos teóricos y prácticos. Para cada uno de ellos se propondrá un ejemplo aplicado al francés y al inglés, extraído de algunos de los estudios más destacables realizados durante los últimos treinta años.

Palabras clave: variación, clases social, edad, sexo, mercado lingüístico, red social.

0. Introduction

La sociolinguistique prend pour objet d'étude la langue dans son contexte social. La linguistique «variationniste» propose, elle, non seulement des corrélations systématiques entre des «faits linguistiques» (au sens de Labov, 1975) et des «faits sociaux», mais également de donner une vision plus logique de la langue telle qu'elle est parlée par la communauté linguistique (*speech community*). Dès lors, chaque étude se doit de répondre, avant toute chose, aux multiples questions (Qui observer? Quant observer? Comment observer? etc.) posant les bases d'un premier cadre théorique puis méthodologique. Le choix de variables sociales est donc indissociable de ce raisonnement scientifique.

Notre travail propose une présentation succincte des variables sociales. Notons que l'ensemble de ces critères étant vaste et dépendant des objets appréciés, nous n'en traiterons que les plus importants, souvent communs aux grandes études de la linguistique «variationniste». Dans cette optique, nous aborderons successivement: la classe sociale (incluant les catégories socioprofessionnelles et le niveau d'éducation), leur indice de participation au marché linguistique, l'âge des individus, le sexe des sujets, ainsi que leur réseau social (appelé aussi «essaim»).

Nous tenterons de fournir une définition pour chacune d'entre elles, mais également les caractéristiques propres à leur maîtrise et leur construction. Si leur justification implicite mérite d'être soulignée, il n'en est pas moins que l'on en attend des résultats, qui eux, doivent être explicites. A travers quelques exemples appliqués au français ainsi qu'à l'anglais, nous essaierons de rassembler les divers principes que la linguistique «variationniste» a produit pendant près de trente années, chaque variables véhiculant leurs propres évidences empiriques.

1. Le facteur «classe sociale»

1.1 La notion de «classe sociale»

D'inspiration marxiste (l'individu est socialement positionné selon sa place dans le système de production), cette notion s'impose comme conception centrale (mais pas exclusive) en sociologie explicative et se positionne comme «indicateur synthétique» principal des richesses sociales, culturelles et économiques de chaque individu au sein même de leur communauté (de Singly, 2001). Partant d'une perception des « inégalités » entre les divers sujets, le principe des classes sociales permet une distinction et une classification rapides, précises et réalistes de ces mêmes individus composant une société.

C'est sur ce principe d'inégalités sociales entre les individus que les premières études linguistiques mettant en œuvre le concept de «classes sociales» vont se développer. A la suite de Meillet (1921 in Moreau, 1997: 77), le Suisse Frei (1929 in Moreau, 1997: 77) démontre que les caractéristiques du «français avancé» dépendent d'un déséquilibre social dans le système d'une langue. Martinet (1945 in Moreau, 1997: 77) montrera la diversité des usages langagiers d'une même langue malgré l'absence de division social ou démographique au sein d'une même communauté.

Bernstein (1975), lui, pose que la réussite des élèves provenant des classes supérieures provient de leur utilisation d'un code «élaboré» (usage de pronoms personnels précis, présence de divers adjectifs et adverbes, etc.) caractéristiques des groupes sociaux favorisés, contre l'usage d'un code «restreint» (utilisation de formules syntaxiques simples et stéréotypées, etc.) spécifique aux enfants des classes inférieures.

Si les classes sociales constituent une variable prépondérante dans les études variationnistes, c'est donc parce que le déséquilibre au sein de celles-ci rend compte des divers usages langagiers. Notion essentielle en linguistique variationniste, la représentation des classes sociales sera le fer de lance de nombreuses études pilotes. Ces multiples travaux présenteront une composition des classes sociales étudiées, réalisée de façon méthodique et faisant appel à une réglementation particulière.

1.2. La constitution des classes sociales

La composition des classes sociales se base particulièrement sur la catégorisation des activités socioprofessionnelles. Chaque profession est, ici, classée selon un code précis basé sur une hiérarchie des postes occupés par les employés et sur une échelle salariale de ces professions.

Cette catégorisation des activités professionnelles, bien que souvent commune aux diverses sociétés occidentales, se doit de représenter la réalité sociale (dont l'ampleur et la variation peuvent changer selon les sociétés) de celles-ci. Il existe en France, par exemple, un répertoire, le Code des Professions et catégories Socioprofessionnelles (PCS) de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), élaboré à partir de six groupes. Le premier groupe concerne les exploitants agricoles. Un second groupe englobe les artisans, les commerçants et les chefs d'entreprise (de plus de dix salariés). Le troisième groupe présente les cadres et les professions intellectuelles supérieures. Le quatrième groupe tient compte de professions intermédiaires. Un cinquième groupe représente les employés (agents de service de la fonction publique, policiers, etc.). Enfin, un sixième et dernier groupe fait état des professions ouvrières.

Un indice socioéconomique peut être attribué à chaque activité selon sa position dans la hiérarchie socioprofessionnelle. Blishen (in Chambers, 1995: 42) propose une classification de 40 activités socioprofessionnelles au Canada et leur octroie un indice socio-économique (nous ne rentrerons pas dans les détails complexes concernant les calculs de ces indices, nous en soulignerons simplement le raisonnement). Plus la profession se situe dans les strates supérieures de l'échelle socio-professionnelle plus son indice socioéconomique est important. Par exemple, les avocats et notaires se distinguent par leur place élevée dans la hiérarchie socio-économique et bénéficient donc d'un indice relativement élevé de 75.41. Les pompiers et policiers se situant à un niveau moindre (milieu de l'échelle socio-économique) ne se voient attribuer qu'un indice de 35.80. Enfin, plus bas dans cette classification, nous y trouvons des chauffeurs routiers et des chasseurs ayant respectivement des indices de 29.31 et 25.36.

1.3. Quelques exemples dans des études «variationnistes»

Dans son étude sur la stratification de l'anglais dans la ville de New York, Labov (1966: 170-74 & 1966: 211-20) se base sur un indice tenant compte de l'emploi (*occupation*), du niveau d'éducation (*education*) et du revenu familial (*family income*). Chaque individu est ainsi placé de manière égale sur une échelle en dix points (0 à 9). Il en tire quatre classes sociales distinctes selon leur indice socioéconomique. Les plus bas indices (0-2) sont attribués à la classe inférieure (*lower class*). Les indices 3 à 5 déterminent la classe ouvrière (*working class*). Les indices 6 à 8 concernent la classe moyenne en position inférieure (*lower middle class*). Pour finir, la classe moyenne supérieure obtient l'indice le plus élevé de 9.

Trudgill (1974) calcule ses indices socioéconomiques de manière plus complexe. Six facteurs sont pris en compte (voir Chambers, 1995: 45 pour une description plus complète de ces six composants). L'emploi et le métier du père de famille (*occupation and father's occupation*) forment les deux premiers critères. Le revenu (*income*) et le niveau d'éducation (*education*) donnent les troisième et quatrième facteurs. Les points 5 et 6 rassemblent l'environnement géographique (*locality*) et les conditions de logements (*housing*). La valeur de ces indices varie entre 3 et 26 et cinq classes sociales se distinguent. La classe ouvrière inférieure (*lower working class*) obtient les indices les plus faibles (3-6). La classe ouvrière moyenne (*middle working class*) possède des indices de 7 à 10. Les indices de la classe ouvrière supérieure (*upper working class*) s'échelonnent entre 11 et 14. Enfin, les classes moyenne-inférieure et moyenne-moyenne (*lower middle class* et *middle middle class*) acquièrent des indices de 15 à 18 et 19 et plus.

Comme nous l'avons mentionné ci-haut, les travaux de Labov (1966) et Trudgill (1974) font état du niveau d'éducation des sujets observés. Essentiellement mesuré selon l'échelle des diplômes de chaque système scolaire concerné (voir de Singly, 2001: 55. pour un exemple français, et Tousignant, 1987: 55 pour un exemple québécois), ce critère est important car, si dans certaines sociétés il est très facile de faire le parallèle entre le niveau d'éducation et les catégories socioprofessionnelles des individus, cela ne reste cependant pas systématique. En France, par exemple, il est difficile (mais pas impossible) de trouver des sujets occupant des emplois tels que chefs d'entreprise sans que ces derniers n'aient eu accès aux études supérieures. Inversement, la flexibilité sociale de la société québécoise offrant de plus larges perspectives d'emplois, il n'est pas rare de connaître des personnes socialement très élevées n'ayant qu'un cursus de niveau secondaire. Dès lors, les perspectives salariales peuvent différer grandement du niveau d'éducation des répondants. La constitution des classes sociales en devient, elle aussi, naturellement affectée.

Macauley (1978), dans ses travaux sur Glasgow, ne se base simplement que sur l'emploi des individus qu'il observe. Il forme quatre subdivisions socioprofessionnelles. La classe I (*class I*) catégorise les professions libérales et cadres (*professional and managerial*). La classe IIa (*class IIa*) concerne les cols blancs et les professions intermédiaires non manuelles (*white collar and intermediate non-manual*). Une troisième classe (*class IIb*) englobe les ouvriers qualifiés. La quatrième et dernière classe (*class*

III) est attribuée aux ouvriers semi-qualifiés et non-qualifiés. Il est intéressant de voir qu'ici, la classe que nous pourrions qualifier de classe ouvrière élevée, est divisée en deux sous-classes distinctes. Macauley distingue également et contrairement à Trudgill, les classes ouvrières, des classes sociales inférieures. Chambers note que:

Macauley's subdivision of the UWC is based on the intuition that the occupation use of language by clerks and sales assistants might make a sociolinguistic difference between them and the plumber and cabinet-makers who share their social status but not their need to talk in their jobs. (Chambers, 1995: 46)

L'argument de Macauley pose un nouveau point de vue. Non seulement il impose une classe sociale particulière à la profession de l'individu mais il propose un indice dit de participation au marché linguistique. Nous reviendrons sur ce concept ultérieurement.

1.4. Un exemple de résultats dans l'étude du /r/ dans les grands magasins de New York

En 1962, William Labov conduit une étude sur la variation de production du phonème /R/ dans les grands magasins de New York afin de fournir des preuves sur la stratification de l'anglais dans cette même mégapole. Afin de mener à bien son enquête, il choisit trois grands magasins censés représenter les trois types de classes sociales généralement admises dans les études sociologiques, à savoir les classes inférieures, les classes moyennes et les classes supérieures. Ces trois magasins sont respectivement Saks Fifth Avenue, Macy's and S. Klein. Labov part de l'hypothèse principale suivante:

We begin with the general hypothesis suggested at the end of the last chapter: if any two sub-groups of New York City speakers are ranked in a scale of social stratification then they will be ranked in the same order by their differential use of (r). (Labov, 1966: 64)

En d'autres mots, plus nous montons dans la hiérarchie sociale New Yorkaise, plus la production du /r/ rétroflexe se maintient. Inversement, plus l'on descend dans l'échelle, plus la production du /r/ rétroflexe tend à s'effacer.

Afin de valider son hypothèse, Labov envoie des observateurs chargés d'interviewer les employés des trois magasins ciblés. L'entrevue est simple et rapide. L'observateur pose la simple question: «Excuse me, where are the women's shoes?». La réponse attendue n'est autre que «fourth floor» produisant un /r/ pré-final puis en position finale. Au quatrième étage la question devient: «excuse me, what floor is this?». Notons également l'importance du contexte stylistique de chaque situation. Deux styles (le terme «style» définissant «la capacité des locuteurs à moduler leur façon de parler en fonction de différents interlocuteurs et activités» in Gadet, 2003: 127) seront souligner: le style «informel» (produit dans des circonstances non officielles) et le style «emphatique» (obtenu par correction forcée par l'interviewer).

Ses variables indépendantes sont respectivement: le magasin, l'emploi du répondant, l'étage du magasin, le sexe, l'âge, la race puis l'accent étranger si présent dans la prononciation du sujet. Les variables dépendantes sont les quatre prononciations du /r/ (deux prononciations par style) dans «fourth floor». Labov recueille 68 entrevues chez Saks, 125 chez Macy's et enfin 71 pour le magasin Klein.

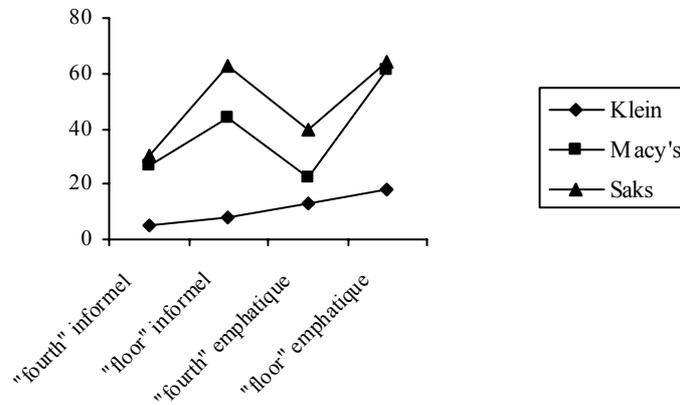


Figure 2.1 Pourcentages de /r/ dans les magasins Saks, Macy's et Klein (d'après: Labov, 1966: 74)

Les résultats qu'il obtient sont évidents. La figure 2.1, ci-haut, en est un exemple. Elle présente les quatre variations du /r/ selon les trois magasins (Saks, Macy's et Klein). Les différences entre ces trois magasins sont flagrantes. Saks, qui représente les classes sociales élevées, possède un taux de production de /r/ nettement supérieur au deux autres. Les résultats obtenus de Macy's, représentant les classes moyennes, se situent tels que prédits dans l'hypothèse générale, c'est à dire entre Klein et Saks.

1.5. Les «classes sociales» et leurs implications théoriques

Cette étude (tout comme celle sur Philadelphie présentée dans Labov 2001) prouve qu'il existe bien des variantes linguistiques produites selon les classes sociales. Dans notre précédent exemple, c'est le /r/ qui est produit de façon plus systématique en position finale ou pré-finale selon que l'on monte dans la hiérarchie sociale. Le phénomène est similaire pour la production de la variable (dh) (prononcée /ð/) dans la ville de Philadelphie.

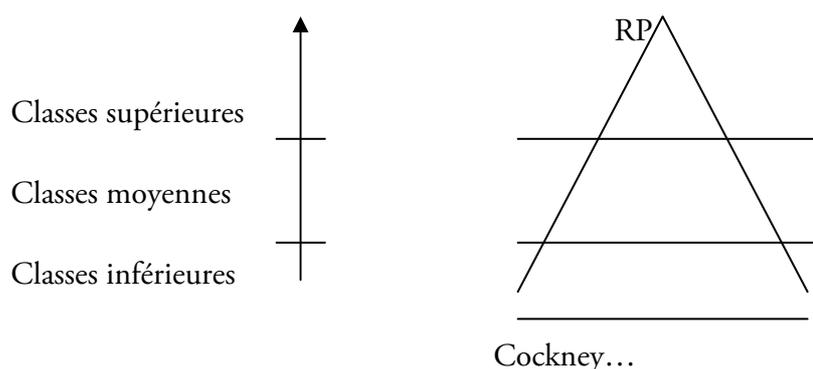


Figure 2.2 Exemple de la « stratification sociale » des accents en Angleterre (d'après: Trudgill, 1995: 30)

Avec la figure 2.2, présentée ci-avant, Trudgill donne un exemple de cette «stratification sociale» à l'échelle de l'Angleterre représentant l'ensemble des variétés dialectales orales du pays sous la forme d'une pyramide. En haut de celle-ci, on trouve les classes sociales les plus élevées (Lords, Ministres et membres de la famille royale anglaise) utilisant la prononciation RP (*Received Pronunciation*). Plus on descend dans les strates inférieures de la pyramide, plus cette prononciation tend à disparaître pour laisser place aux accents plus régionaux. Finalement, aux plus bas échelons de cette représentation, nous trouvons les classes sociales les moins élevées (*lower classes*) dont les accents restent les plus localisés (on y trouve le Cockney de Londres, mais aussi le Scouse de Liverpool ou encore le Geordie de Newcastle-upon-Thynes).

Ces variations langagières semblent donc suivre un *pattern* régulier et précis anéantissant tout doute sur un quelconque chaos sociolinguistique. Stratifiées selon les classes sociales, elles seront identifiées comme «sociolectes». Les classes supérieures parleront des formes «acrolectales» (voir «hyperlectales» pour les groupes à l'extrémité du sommet de l'échelle sociale), les classes moyennes «des mesolectes» pour terminer par des formes «basilectales» parlées par les couches sociales plus ou moins défavorisées (Honey, 1989).

2. L'indice de participation au «marché linguistique»

2.1 La notion de «marché linguistique»

Chambers explique l'origine et les motivations de ce concept:

The concept of the marché linguistique begins with the common-sense observation that some people have a greater stake in speaking the "legitimized" dialect, that is, in using standard or prestigious variants, than others. These people are not always identified reliably by their social class or other major social attributes. In fact, it is intuitively clear that market pressures toward standardizing one's speech should cut across class categories and the like. For instance, laborers in a maintenance crew in a factory have less economic motive for standardizing their speech than do laborers who make their livings by servicing private homes, because the latter, unlike the former, must deal daily with the people who hire them (Chamber, 1995: 178).

Le concept de marché linguistique (*talk market*) prend vraisemblablement forme dans les écrits de Bourdieu. Ici, les rapports sociaux sont avant tout envisagés comme «des rapports de pouvoir symbolique où s'actualisent les rapports de force entre les locuteurs ou leur groupes respectifs» (Bourdieu, 1982: 13-14).

Son point de vue principal consiste en ce que les échanges linguistiques entre les locuteurs s'appréhendent en termes de «capital linguistique», de «marché linguistique» ainsi qu'en terme de «prix».

Les discours ne reçoivent leur valeur (et leur sens) que dans la relation à un marché, caractérisé par une loi de formation des prix particulière: la valeur du discours dépend du rapport de forces qui s'établit concrètement entre les compétences linguistiques des locuteurs entendues à la fois comme capacité de production et capacité d'appropriation et d'appréciation ou, en d'autres termes, de la capacité qu'ont les différents agents engagés dans l'échange d'imposer les critères d'appréciation le plus favorables à leurs produits (Bourdieu, 1982: 60).

La notion de «marché linguistique» s'applique donc à une perspective économique des échanges linguistiques. Tel que le souligne Moreau: «dans cette économie s'inscrivent différents types de *marchés*, définis comme l'ensemble des conditions politiques et sociales d'échange des producteurs-consommateurs» (Moreau, 1997: 204).

Aussi, le terme «marché» correspond, selon Bourdieu, à n'importe quelle «pratique symbolique ayant un caractère social» (Bourdieu, 1982: 35 in Moreau, 1997: 204). Bourdieu ajoute également une caractéristique très précise de ce qu'est le marché linguistique lorsqu'il le décrit ainsi:

Ce qui circule sur le marché linguistique, ce n'est pas « la langue », mais des discours stylistiquement caractérisés, à la fois du côté de la production, dans la mesure où chaque locuteur se fait un idiolecte avec la langue commune, et du côté de la réception, dans la mesure où chaque récepteur contribue à produire le message qu'il perçoit et apprécie en y important tout ce qui fait son expérience singulière et collective (Bourdieu, 1982: 16).

Chaque information transmise entre locuteurs devient source d'indicateurs sociaux. La position hiérarchique de l'emploi des sujets n'est donc plus le seul facteur social justifiant les diverses variations linguistiques partant du dialecte régional à la forme la plus standard et élaborée dit «norme». Celui-ci se voit maintenant donner une valeur symbolique selon les interactions langagières auxquelles il doit faire face. C'est par rapport à cette même « norme » que les «marchés linguistiques» vont être classés, de manières conscientes ou inconscientes.

Les marchés sont classés sur un continuum selon qu'ils sont plus ou moins proches de celui où prévaut la norme officielle [...] ou complètement affranchis [...] de cette norme. Ces marchés ne se relativisent donc pas mutuellement, mais se hiérarchisent en fonction de leur écart par rapport à la norme reconnue comme légitime (Moreau, 1997: 204).

Les rapports de forces existants entre les langues sont, de là, marqués par le fait que les individus dominés ont un accès très limité à la langue légitime (la norme) et que le marché officiel (celui de cette norme reconnue) appartient aux sujets dominants (Moreau, 1997: 204).

Les marchés linguistiques s'articulent également autour des degrés de censure qui leur sont imposés. On dit que ce degré de sanction caractérise leur « tension » (Moreau, 1997: 204). Celle-ci est minimale, dans les échanges familiers et privés, mais maximale dans les situations de discours formels où la dimension diaphasique impose, par exemple, la norme langagière. C'est de cette « tension » et de son évaluation par chaque locuteur dont les discours présentés dans chaque marché linguistique dépendent. Les individus estiment à partir de leur « habitus linguistique » (socialement déterminé, l'habitus linguistique est pour Bourdieu la « capacité de parler définie inséparablement comme capacité linguistique d'engendrement infini de discours grammaticalement conformes et comme capacité sociale permettant d'utiliser adéquatement cette compétence dans une situation déterminée » (Bourdieu, 1982: 14)) les traits sociologiquement pertinents de la situation d'échanges linguistiques (donc du marché) et anticipent les « profits de distinction » du marché dans lequel ils évoluent (Bourdieu, 1982: 43).

2.2 Un exemple de mesure de l'indice de participation au marché linguistique

Dans l'étude sur le français parlé de Montréal, Sankoff et Laberge (1978) vont tenter d'attribuer un indice de participation au marché linguistique à chacun des 120 sujets observés. Pour cela, ils feront appel à huit professionnels et étudiants diplômés en sociolinguistique afin de travailler comme juges. Chaque individu étudié possède un profil spécifique selon l'emploi (emploi dont les responsabilités et les fonctions étaient soigneusement répertoriées) et est classé dans une catégorie précise selon: « the relative importance of the legitimized language in the socioeconomic life of the speaker » (Sankoff et Laberge, 1978: 241 in Chambers, 1995: 179).

Les sujets furent catégorisés en douze groupes repartis sur une échelle de 0 à 1 à intervalles réguliers. Les groupes supposés avoir une participation accrue au marché linguistique, obtenaient les indices les plus élevés. Inversement, les groupes dont l'intégration au marché était faible n'acquerraient que 0 d'indice de participation. Ces indices pouvaient être comparés aux variables linguistiques étudiées. Malgré certaines objections faites à l'encontre du système de mesure employé par Sankoff et Laberge (Fasold, 1990: 267, note 17), certains phénomènes langagiers furent mis en valeur.

2.3. Une exemple de résultats: le français de Montréal et l'alternance *être* ou *avoir*

Dans leur étude sur le français de Montréal, Sankoff et Thibault (1980) rendent compte de l'utilisation des auxiliaires « être » et « avoir » au sein de la population. Les deux chercheurs remarquent alors que:

More highly educated people... tend to use less *avoir*. Men seem to use *avoir* more than women. Holding constant "years of schooling", we find a slight tendency for younger speakers to use more *avoir*, but this tendency doesn't seem strong enough to indicate a real change in progress, especially

since young people are spending more and more years in school, an experience that encourages less use of *avoir*. (Sankoff & Thibault, 1980 in Chambers, 1995: 180)

En d'autres termes, il semble que la standardisation du français montréalais passe par la perte de l'utilisation de l'auxiliaire avoir (dans certains contextes précis comme dans le passé composé). Les premiers facteurs sociaux déterminant l'emploi des deux auxiliaires ne semblent pas réellement convaincants. C'est à ce moment précis que l'indice de participation au marché linguistique entre en jeu.

Chambers (1995: 181) présente l'utilisation de l'auxiliaire «avoir» en fonction des indices de participation de chaque locuteur. Quatre catégories sont clairement identifiables: de 0 à 0.25, de 0.26 à 0.50, de 0.51 à 0.75 puis 0.76 à 1 (rappelons que plus l'indice tend vers 1 plus le degré de participation au marché linguistique est intense). Trois degrés de fréquence d'apparition de l'auxiliaire «avoir» sont présentés: fréquent (*frequent*), modéré (*moderate*) et peu fréquent (*infrequent*). Les résultats sont nettement perceptibles: pour un indice entre 0 et 0.25 la fréquence est de 51% par rapport à 6% pour les indices les plus élevés (0.76-1). En résumé, plus l'indice de participation au marché linguistique augmente, plus l'emploi de l'auxiliaire «avoir» se fait rare. Il semble donc probable que les pressions exercées par le marché linguistique puissent influencer le langage de chaque individu.

2.4. Un nouvel indice pour une nouvelle théorie

L'indice de participation au marché linguistique implique non seulement une forme de stratification sociale du langage mais également de sa valeur symbolique au sein de la communauté linguistique. Bourdieu part du principe que:

[...] s'il est légitime de traiter les rapports sociaux –et les rapports de domination eux-mêmes– comme des interactions symboliques, c'est-à-dire comme des rapports de communication impliquant la connaissance et la reconnaissance, on doit se garder d'oublier que les rapports de communication par excellence que sont les échanges linguistiques sont aussi des rapports de pouvoir symbolique où s'actualisent les rapports de forces entre les locuteurs ou leurs groupes respectifs (Bourdieu, 1982: 13-14)

Le concept d'échange linguistique et donc de communication se définit dès lors en termes d'«échanges économiques», les deux locuteurs passant tour à tour de la place de « producteur » à celle de « consommateur ». Bourdieu résume cette représentation ainsi:

L'échange linguistique est aussi un échange économique, qui s'établit dans un certain rapport de forces symbolique entre un producteur, pourvu d'un certain capital linguistique et un consommateur, et qui est propre à procurer un certain profit matériel ou symbolique (Bourdieu, 1982: 60).

Pour conclure sur cette représentation du marché linguistique, nous soulignons un dernier point. L'appartenance à un groupe se caractérise par des signes dis-

tinctifs (que Bourdieu (1979) appelle la «distinction» définie comme attitude qui consiste à se tenir à distance du commun par la recherche et l'utilisation des formes prestigieuses du langage, et qu'il oppose au concept de «solidarité», reflété dans l'utilisation des usages ordinaires de la langue) que l'acteur social va s'approprier. Ce même individu est donc au centre de la théorie bourdieusienne. Il élabore alors des stratégies sociales et stylistiques faisant ainsi varier son « habitus linguistique » selon le marché qu'il intègre (Bourdieu, 1982: 67). Nous concluons sur la position de Régis qui voit une dernière objection à faire concernant la liberté d'action des individus qu'il perçoit comme étouffée par la structure sociale. Il expose une solution, peut-être, plus équilibrée en tentant de:

«décaler le système de Bourdieu vers un peu plus de liberté individuelle, pour accorder à la structure un rôle moins tyrannique, pour reconnaître aux individus leur aptitude à générer des situations nouvelles, pour que les conflits et les changements puissent être pris en compte par la théorie» (Régis, 1998: 257).

3. L'âge des individus

3.1. Un premier facteur socio-biologique: «l'âge»

L'importance de l'âge des individus observés part d'une simple constatation. Le langage des sujets varie de manière évidente selon leur âge. Il est, en effet, très simple de constater que, dans la vie de tous les jours, un adolescent ne possède pas le même code langagier, les mêmes références linguistiques (tout comme les mêmes valeurs sociales) qu'une personne du «troisième âge». Par exemple, la fréquence de l'emploi du pronom personnel « tu » tend à s'intensifier chez les groupes de jeunes âgés jusqu'à 25 ans alors que celle-ci semble plus rare chez les personnes plus âgées (cet exemple s'applique tout au moins pour la France), préférant le pronom personnel «vous» (forme de politesse) lorsqu'elles s'adressent à des personnes étrangères. Parallèlement, les jeunes Québécois emploient une multitude d'adjectifs et d'adverbes empruntés de l'anglais (*full* et *hot* pour n'en citer que deux), ces formes étant purement et simplement absentes du langage de leurs aînés. Plusieurs raisons motivent ces variations et nous en ferons part ultérieurement.

Au delà de ces simples constatations des écarts linguistiques entre les différentes générations, d'autres problèmes se posent. En effet, la sociolinguistique, et plus particulièrement la linguistique variationniste, ayant pour objet d'étude la langue parlée au sein d'une communauté linguistique, l'âge devient une importante pièce maîtresse lorsque l'on cherche à répondre à des questions telles que: à quel âge acquière-t-on les normes de notre communauté? Quelle génération nous transmet ces mêmes normes sociolinguistiques? Quelle génération est pleinement détentrice de ces normes? Si ces questions concernent l'âge des individus et leur rapport avec les normes de leur communauté, d'autres équations se posent face au changement linguistique: le langage de la nouvelle génération correspond-il aux normes futures de la communauté? Le langage des aînés est-il seulement un reflet des normes du passé? Y a-t-il une génération *leader* du changement linguistique?

3.2. Composer une classe d'âge

Bien qu'il n'y ait encore que trop peu de fondements théoriques à ce sujet, la composition des classes d'âges continue de s'effectuer de la manière suivante. Par commodité mais aussi par souci de logique et de précision (l'homogénéité des groupes devant être respectée), celles-ci sont généralement (mais pas exclusivement) égales les une aux autres. Elles peuvent aller par intervalle régulier de cinq années (20-24 ans, 25-29 ans, 30-34 ans, 35-39 ans, 40-44 ans, 45-49 ans, etc.), de dix années (20-29 ans, 30-39 ans, 40-49 ans, 50-59 ans, etc.) ou plus selon les besoins de l'enquête. Nous noterons qu'il est tout à fait possible, selon l'objet de l'étude, de former ces classes d'âges à intervalle d'une année (une enquête sur l'acquisition de la langue maternelle chez les enfants de moins de 5 ans pourrait, probablement, exiger une telle disposition, voir des intervalles en mois).

Dans son étude sur la prononciation du /R/ à Montréal, Tousignant (1987) constitue son corpus de 48 hommes et 52 femmes (tirés du corpus Sankoff-Cedergren). Quatre classes d'âge sont définies de la façon suivante: 22 individus ont entre 15 et 19 ans, 31 entre 20 et 34 ans, 25 sujets ont entre 35 et 54 ans et 22 répondants ont 55 ans et plus. On note par exemple, que les jeunes locuteurs sont très présents: «afin de mieux rendre compte des divers changements linguistiques en cours» (Tousignant, 1987: 53).

Notons également, qu'outre le fait d'agencer les générations de façon à obtenir des intervalles réguliers, il faut également tenir compte des facteurs sociologiques et culturels qui déterminent directement la composition des classes d'âges. En d'autres termes, qui devons-nous considérer comme «enfants», «adolescents», «adultes» ou encore «aînés»? Des difficultés apparaissent naturellement. Certains rituels ethniques ou religieux traduisent (tels que la circoncision chez les jeunes garçons) physiquement et directement le passage du stade d'enfant à celui d'adulte sans passer par l'adolescence. Une classe d'âge déterminée (les «aînés», par exemple) peu rendre compte d'une réalité démographique bien différente selon les cultures (un «aîné» dans une société orientale ne l'est peut-être pas nécessairement en occident).

3.3. Exemple d'une corrélation: la variation du /R/ à Montréal

Dans son étude sur la prononciation du /R/ à Montréal, Tousignant (1987) note un taux de production de /R/ apicaux plus élevé et un taux de /R/ uvulaires moins élevé en fonction de l'âge des locuteurs observés. Plus l'âge moyen des sujets augmente, plus la présence des /R/ apicaux s'intensifie. A l'inverse, plus les locuteurs sont jeunes, plus ils tendent à utiliser des /R/ uvulaires. Il nous informe que:

De plus, nous avons constaté que l'âge moyen des locuteurs produisant plus que le taux moyen de /R/ uvulaires dans le corpus est de 26.89 ans, alors que celui des locuteurs produisant plus que le taux moyen de /R/ apicaux est de 47.52 ans. Ceux qui produisent moins de /R/ uvulaires que le taux moyen ont un âge moyen de 42.88 ans, et ceux qui se situent au-dessous du taux moyen de /R/ apicaux ont une moyenne de 28.10 ans (Tousignant, 1987: 111).

Nous pouvons nous demander si l'âge est bien réellement le facteur social déterminant de la production du taux de /R/ apicaux ou, si un autre critère (l'indice de participation au marché linguistique, par exemple) n'interfère tout simplement pas avec les statistiques liées au premier. Tousignant indique alors que:

La deuxième raison concerne le groupe de locuteurs dont l'indice de participation au marché linguistique se situe entre 0.26 et 0.50. On constate, contre toute attente, qu'aucun des 18 sujets ne produit très fréquemment la variante apicale et que plus de 60% d'entre eux n'en produisent que peu ou pas du tout, ce qui empêche évidemment la progression d'être régulière et linéaire.

L'âge moyen des 18 sujets de ce groupe est de 26.2 ans, soit deux ans de moins que la moyenne d'âge des sujets dont le taux de /R/ apicaux est inférieur au taux moyen retrouvé chez les 100 locuteurs. Voilà donc une preuve supplémentaire que l'âge est finalement le facteur sous-jacent à tous les facteurs socio-économiques entourant le /R/ apical (Tousignant, 1987: 129).

L'hypothèse, pour cette étude, semble être confirmée. Le facteur «âge» se situe bien au centre de la connotation sociale attribuée la production de /R/ en français montréalais, du moins pour ce qui est de la variante apicale. Les locuteurs les moins âgés semblent de manière évidente faire un parallèle entre la variante apicale du /R/ et l'âge de leur aînés. Ils se distinguent donc naturellement d'eux par un emploi plus fréquent de la variante uvulaire.

3.4. L'âge, un déterminant sociolinguistique

Il semble très probable de pouvoir corréliser l'âge des locuteurs et la production de variantes linguistiques précises. Comme le démontrent les résultats présentés ci-avant, nous trouvons une volonté de se démarquer des différents groupes d'âges qui se traduit à l'intérieur même des échanges linguistiques. Tel que le souligne Moreau, il est confirmé que: «deux règles d'or prévalent chez les adolescents: s'affranchir du modèle des parents et être solidaires de ceux qui ont leur âge» (Moreau, 1997: 22).

Eckert (1988) et Laks (1983) (in Moreau, 1997: 22) ont montré que, durant la période de l'adolescence, les individus semblent avoir la possibilité de modifier leur langage afin de se conformer à leurs aspirations (adhésion ou non aux normes de la communauté). Moreau remarque, toutefois, que:

«il y a pourtant une contrainte de poids qui s'exerce sur le parler des adolescents: la conformité au groupe ou au sous-groupe, dont la pression est d'autant plus forte que les sous-classes de préadolescents et d'adolescents représentent les classes d'âges les plus homogènes des sociétés occidentales» (Moreau, 1997: 22).

Concernant les responsables du changement linguistique, il semble que les adolescents et les jeunes adultes jouent un rôle essentiel dans la diffusion de nouvelles variantes linguistiques. Cedergren (1985, in Moreau, 1997: 23) montrent qu'en 1971, les locuteurs âgés entre 15 et 20 ans ont pratiquement délaissé la production

du /R/ apical (présent chez leur grands-parents) en faveur du /R/ vélaire. Il en est de même pour les 26-30 ans dont le taux est supérieur à celui de leurs cadets, les 21-25 ans. Un premier point apparaît: l'acquisition des tendances au changement se fait à partir du premier milieu de socialisation, la famille (Moreau, 1997: 23). Treize années plus tard, la moitié des locuteurs furent interrogés une seconde fois et l'on constate que le parler des adolescents diverge de celui du reste de la communauté. Thibault et Daveluy (1989, in Moreau, 1997: 24) constatent qu'en 1971, les adolescents (ceux des couches supérieures en particulier), s'opposaient à leurs parents par l'utilisation de «ça fait que» contre «alors» afin d'exprimer un lieu de cause à effet. Quelques années après, en 1984, ces derniers se sont alignés sur l'usage familial (peu importe les classes sociales). Il n'y a donc pas eu de changement linguistique. Un second point doit donc être mis en valeur: «La divergence n'est donc pas toujours l'indice de changements en cours» (Moreau, 1997: 24). Malgré tout, il semble que tout individu puisse modifier son comportement langagier tout au long de sa vie.

Pour ce qui est des détenteurs de la norme dans une communauté linguistique, il semble que se soit les 30-55 ans (du moins pour les sociétés occidentales). Afin de confirmer une telle hypothèse, il est indiqué (Moreau, 1997: 24) de comparer les usages linguistiques de cette classe à celles des 60-75 ans (supposés parler la langue de leur jeunesse). Downes (1984, in Moreau, 1997: 25) explique que les formes vernaculaires sont produites essentiellement durant la période de l'adolescence. Ces variantes linguistiques tendent à resurgir chez les aînés et plus particulièrement chez ceux qui ne travaillent plus. Entre ces deux classes d'âges, ces usages langagiers tendent à disparaître:

En d'autres termes, la solidarité aux normes vernaculaires s'exprime surtout chez les adolescents et les aînés qui se regroupent entre eux ; par contre, l'utilisation des formes standards qui n'entrent pas en conflit avec les normes internes du groupe augmente tout au long de la vie (Moreau, 1997: 25).

En conclusion, les adolescents se démarquent de leurs parents par l'utilisation de formes non standard et cela peu importe les couches sociales. Au sommet de la hiérarchie sociale, les variantes non standard disparaissent au profit de la norme langagière. Les aînés des couches supérieures parleront la norme de leur génération tandis que ceux des classes inférieures useront, plus probablement, des indicateurs de classe, dès la retraite. Au milieu de cette échelle, les anciens utiliseront des formes standard ou non selon la réussite ou l'échec de leur ascension sociale.

De manière évidente, il reste donc difficile d'ignorer que le critère « âge des individus » ne puisse apporter quelques éléments pertinents sur le changement linguistique. Certes, son importance est, comme pour tout autre facteur, relative à la communauté linguistique étudiée. Toutefois, il s'agira d'en mesurer la portée, et cela de manière impérative, quelque soit notre objet de recherche en sociolinguistique.

4. Le sexe des individus

4.1. Un second facteur socio-biologique: «le sexe»

Si la sociolinguistique a établi que les hommes et les femmes n'entretiennent pas les mêmes rapports avec le langage, il reste évident que ces deux groupes emploient la même langue au sein d'une même communauté linguistique. Tel que souligné par Trudgill (1995: 64), on parle alors de différentes variétés, différentes formes d'une même langue. Fasold en donne un exemple concret:

For example, a woman might use a different form when she is talking to another woman compared with when she is talking to a man, while a man might use a third form, meaning the same thing as the first two, regardless of to whom he is talking. (Fasold, 1990: 90)

Il arrive également, dans certaines sociétés non occidentales, que les femmes et les hommes utilisent des variétés de langue mutuellement incompréhensibles. Par exemple, certaines formes lexicales peuvent être considérée comme taboues, forçant les deux sexes à user de mots différents pour faire référence au même concept. Trudgill (1995: 66) montre qu'en Chiquito (une langue amérindienne de Bolivie), les hommes utilisent le mot *ipaki*, traduit « ma mère », alors que les femmes disent *ipapa*.

Une question se pose alors: pourquoi existe-t-il des différences d'emploi de la langue entre ces deux groupes, les femmes et les hommes ? Certaines intuitions poussent la réflexion sur les écarts de perception du social ou encore sur un manque de références sociales, culturelles et communes aux deux communautés. Chambers, lui, distingue deux arguments, le sexe et le genre, qu'il exprime ainsi:

The distinction between “sex” and “gender” essentially recognizes biological and sociocultural differences. The biology of masculinity and femininity –that is, sex differences– begins to differentiate prenatally, soon after conception. The differentiating genitalia, along with other individual identifiers such as blood type and fingerprints, develop in the fetus and remain unchanged through life. The sociology of masculinity and femininity – gender– differentiates postnatally (Chambers, 1995: 103).

Deux phénomènes s'opposent clairement. Le caractère biologique (le sexe) de l'individu se forme durant la période prénatale, le caractère social et culturel (le genre) se constituant après, c'est-à-dire durant la vie du sujet. Malgré cette distinction terminologique, la plupart des linguistes utilisent la variable dite «sexe», le terme «genre» étant réservé plus souvent aux domaines de la morphologie et de la morphosyntaxe (on parle, par exemple, du genre féminin du pronom personnel sujet «elle» par opposition au genre masculin du pronom personnel sujet « il », etc.).

Au delà de ces remarques, si la sociolinguistique (et plus particulièrement la linguistique variationniste) s'intéresse à cette variable, c'est parce que celle-ci détermine, en grande partie, le rôle social ainsi que les pouvoirs économiques et politiques de chaque individu. Postulant qu'à chaque variable linguistique correspond un ensemble de variables sociales, le «sexe» devient, lui aussi, une pièce maîtresse dans les études variationnistes. Il agit comme: «une source structurée de variation d'emploi des variants linguistiques associées» (Moreau, 1997: 259).

Toutefois, plusieurs questions se posent: dans quelle mesure les différents usages linguistiques liés au sexe dépendent de la structure sociale de la communauté? En quoi cette même structure peut-elle expliquer ces variations? Quelles sont les motivations qui poussent les femmes et les hommes à se différencier linguistiquement et cela si fortement?

4.2. Mesurer les différences entre les deux sexes

La constitution des groupes de sexes différents est évidente et ne nécessite pas de réel fondement théorique. On distingue naturellement les hommes des femmes. Une précision est tout de même nécessaire. Tout comme pour les variables exposées ci-avant, nous nous assurerons que les deux groupes seront constitués de manière homogène, c'est-à-dire avec un même nombre de sujets dans chacun d'entre eux. Les statistiques et la visibilité des phénomènes de variation langagière n'en seront que plus précis et coordonnés (Robert, 1988).

4.3. La prononciation de *-ing* chez les hommes et femmes à Norwich

Trudgill (1974) nous propose une étude de la variation de l'anglais dans la ville de Norwich. Ici, c'est la prononciation du suffixe *-ing* que nous prendrons pour exemple. Notons, d'abord, les deux variantes orales du même suffixe. Loin de n'être qu'exclusives à l'anglais d'Angleterre, *-ing* peut se prononcer en fonction du contexte stylistique des deux manière précises: *walking* ou encore *walkin'*. La première variante est dite «standard» (*standart*) et se rapproche, voir se confond avec la prononciation RP (citée ci-avant). La seconde forme du suffixe *-ing* reste plus stigmatisée comme forme familière. Si le facteur «classe sociale» tend naturellement à produire une prononciation RP chez les classes supérieures de l'échelle sociale, le sexe des répondants donne également de précieux indices. Le tableau 1, ci-dessous, nous donne un exemple de résultats.

	MMC	LMC	UWC	MWC	LWC
Male	4	27	81	91	100
Female	0	3	68	81	97

Tableau 2.1 Pourcentages de production de la variante non-standard *-in'* de *-ing* à Norwich (d'après: Trudgill, 1995: 70)

Ce tableau indique cinq classes sociales identifiées comme MMC (classe moyenne moyenne), LMC (classe moyenne inférieure), UWC (classe ouvrière supérieure), MWC (classe ouvrière moyenne) et LWC (classe ouvrière inférieure). Il distingue la production de la forme familière (causal) de *-ing* en fonction du sexe des répondants homme/femme (*male/female*). Les chiffres parlent d'eux-mêmes. La totalité des hommes (toutes classes confondues) produisent 303% (somme de tous les pourcentages des différentes classes) contre 249% pour les femmes. Que l'on prenne la totalité des résultats ou que l'on considère les classes individuellement, le phénomène reste identique. Nous lisons, par exemple, que 4% des hommes disent *walking'*

contre un score nul chez les femmes, cela dans la catégorie MMC. A l'extrémité de l'échelle, 100% des hommes produisent une variante familière contre 97% pour les femmes. Il existe donc bien une corrélation entre le sexe des sujets interviewés et la variation linguistique. Quelles en sont, maintenant, les apports théoriques à la linguistique variationniste?

4.4. Les principes théoriques

Dans le but d'expliquer les motivations qui poussent les hommes et les femmes à utiliser des variantes opposées (les femmes usent des variantes normées par rapport aux hommes qui produisent des variantes du vernaculaire), Labov (1972) et Trudgill (1995) (in Moreau, 1997: 261) mettent en corrélation directe, ce phénomène et la position socio-économique inégalitaire de ces deux groupes. Les hommes semblent n'avoir que peu d'efforts à faire afin de signaler leur statut et leur position sociale. Ces derniers transparaissent directement à travers leur profession et leurs revenus. Les femmes, n'ayant que peu de pouvoir économique, ne peuvent alors signaler leur position sociale et leur statut qu'aux travers de marques symboliques de pouvoir, en autres, les pratiques linguistiques des classes dominantes. Malgré la logique qu'elle implique, cette interprétation pose, tout de même, un problème. Elle prévoit que les femmes n'ayant aucune activité professionnelle utiliseront, de par leur pouvoir économique très réduit, des variantes de prestige plus intensément que celles ayant un emploi rémunéré. Or, des études sociolinguistiques (par exemple, Nichols, 1983 et Brouwer et Van Hout, 1992, in Moreau, 1997: 260) ont démontré que le phénomène inverse se passait et que les femmes professionnellement engagées se rapprochaient des usages normés.

Un problème méthodologique vient, en fait, biaiser les résultats. Dans la plupart des cas, on observe que les hommes et les femmes n'occupent que très rarement les mêmes fonctions en dépit des niveaux d'études équivalents. Les hommes se voient attribuer des places supérieures à celles des femmes. Il en est de même pour les revenus des hommes qui sont supérieurs à ceux des femmes. Aussi, la plupart des enquêtes ne prend pas en compte cette dimension, Pillon précise que:

[...] les indices de catégorisation utilisés conduiront à assigner un niveau de classe différent à des hommes et des femmes appartenant pourtant à une même communauté socio-culturelle [...], les femmes se retrouvant dans un niveau de classe inférieur à celui des hommes de la communauté dans laquelle elles vivent. (Pillon, 1997 in Moreau, 1997: 261)

Elle ajoute que: «ceci pourrait expliquer pourquoi les femmes choisissent les variantes normées avec une fréquence équivalente à celle des hommes que les indices considérés ont réunis dans le niveau juste au-dessus du leur» (in Moreau, 1997: 261).

Trudgill (1972, in Moreau, 1997: 261) apporte une nouvelle vision et parle alors de prestige implicite (*covert prestige*) qu'il oppose à un prestige explicite (*overt prestige*). On attribuerait aux variantes non-standards utilisés par les hommes (plus principalement par les hommes de la classe ouvrière), des connotations de «masculinité», de «force», une forme de prestige implicite socialement non déclarée. Les femmes

utiliseraient des variantes plus féminines, plus sophistiquées: les variantes socialement prestigieuses. Cette explication pose le problème des variations concernant directement les classes sociales. En effet, comment peut-on alors expliquer que les femmes des couches populaires utilisent plus de variantes non-standards que les femmes des classes supérieures? Il semble difficile de produire une réponse convenable. Pillon propose de renoncer à un lien causal direct entre variation linguistique et différenciation sexuelle. Elle propose de s'interroger sur « le rôle de la différenciation des orientations professionnelles dans la variation linguistique liée au sexe » mais aussi sur « la distribution différenciée des rôles socio-économiques » (Pillon, 1997 in Moreau, 1997: 263).

Nous noterons finalement les aspects soulignés par Labov. Un premier principe (principe 2 du changement linguistique) touche directement le conformisme linguistique des femmes:

Principle 2: the linguistic conformity of women: for stable sociolinguistic variables, women show a lower rate of stigmatized variants and a higher rate of prestige variants than men (Labov, 2001: 266)

Concernant le changement linguistique d'en dessus, les femmes jouent également un rôle très important. Le principe 3 énonce que: «in linguistic change from above, women adopt prestige forms at higher rate than men» (Labov, 2001: 274).

Parallèlement, les femmes restent les principales innovatrices lorsqu'il s'agit du changement linguistique d'en dessous. Le principe 4 de Labov formule alors: «in linguistic change from below, women use higher frequencies of innovative forms than men do» (Labov, 2001: 293).

Finalement, Labov observe un phénomène particulier lorsque l'on rassemble les trois principes exposés ci-haut. Il l'exprime ainsi: «Juxtaposing Principles 2, 3, and 4, we can recognize a Gender Paradox: Women conform more closely than men to sociolinguistic norms that are overtly prescribed, but conform less than men when they are not» (Labov, 2001: 293).

Ces quelques fondements théoriques, certes exploités ici de manière très brève, nous démontrent tout de même une évidence. Le code linguistique des femmes est bien différent de celui des hommes. Il ne s'agit donc pas d'accorder à chacune de ces formes linguistiques une valeur, un degré de prestige plus subjectif qu'empirique.

5. Les réseaux sociaux

5.1. La notion de «réseau social»

Au delà des leurs propres caractéristiques sociales, les individus d'une communauté développent, entre eux, différents types de liens qui varient selon leur degré d'interaction. Ces liens sont appelés «réseaux» ou «essaims» et peuvent se définir comme: «des configurations relationnelles qui permettent d'analyser des structures sociales à divers niveaux: famille, groupe d'amis, relations de travail, bande, voisinage, associations, organisations...» (Gadet, 2003: 66).

L'intégration des réseaux sociaux dans la sociolinguistique est reconnue comme étant l'œuvre de Lesley Milroy. Dans son étude sur l'anglais de Belfast, Milroy (1980), prend non seulement comme point de départ les individus et leur communauté linguistique mais également les rapports d'intégration ou non qu'ils entretiennent à l'intérieur même de celle-ci. Elle définit les réseaux sociaux (*social networks*) de cette façon:

[...] the term social network refers quite simply to the informal social relationships contracted by an individual. Since all speakers everywhere contract informal social relationships, the network concept is in principle capable of universal application and so is less ethnocentric than, for example, notions of class or caste (Milroy, 1980: 174).

Chambers donne également une justification à cette approche pour le moins surprenante:

Although social class has been the primary social variable in sociolinguistics, linguists are well aware that some social groups are not class-differentiated and nevertheless show linguistic differentiation. Clearly, within tightly structured, relatively homogeneous social clusters – neighbourhoods, parishes, institutions – individuals further demarcate themselves by patterns of linguistic variation. These micro-level social clusters are called networks (Chambers, 1995: 67).

Le concept des réseaux sociaux part d'une réflexion sur le locuteur dans son contexte de vie sociale au sens de vie de tous les jours. Les interactions entre individus étant fortement présentes dans la majorité des sociétés (occidentales comme orientales), Milroy considère que: «Not to have information about everyday life language is undesirable for practical as well as theoretical reasons and is a considerable waste of human potential» (Milroy, 1980: 173).

On distingue différentes structures de réseaux selon divers critères (sa densité, sa cohésion, son ampleur, son évolution ou encore son ancienneté). La nature des ces derniers se définit (Gadet, 2003: 66) à partir de la fréquence des interactions entre les acteurs sociaux, l'intensité des liens, le degré de réciprocité et le contenu des relations (amicale, professionnel, etc.). Habituellement, la structure des réseaux se détermine d'après quatre principaux critères. Juillard développe ce concept ainsi:

La taille du réseau d'une personne tient compte de ses contacts directs et indirects; la densité du réseau d'une personne renvoie au degré de relations qu'entretiennent entre elles les connaissances de cette personne; la centralité ou la marginalité des personnes au sein d'un réseau est indicative d'une source de pouvoir ou de son absence; le degré de regroupement de personnes plus proches les unes des autres au sein d'un réseau social est indicatif du degré de pressions conformistes qui peuvent être exercées sur les membres de ces groupes (Juillard, 1997 in Moreau, 1997: 252).

On parle de réseaux relationnels «lâches» (*loose-knit*) quand le degré de relation entre les personnes est faible (c'est ce que l'on trouve généralement dans les

grandes villes), et de réseaux «denses» (*close-knit*) quand le rapport de proximité entre les sujets est élevé (types d'essaim plus présents dans les villages).

Concernant la nature des essaims, on oppose les réseaux dits «uniplexes» lorsque deux personnes sont liées par un seul type de relation (par exemple, une relation professionnelle), aux réseaux dits «multiplexes» lorsque les individus partagent différentes formes de liens (deux personnes peuvent être collègues, voisines et amies, etc.). Le contenu des transactions (échanges de biens et de services multiples ou limités, etc.), leur réciprocité ou leur asymétrie (les individus font partie ou non d'une même classe sociale, etc.) ainsi que leur durée (temps limité ou non) et leur fréquence (quotidienne, occasionnelle, très rare, etc.) viennent ajouter de nouvelles dimensions à la nature de chaque interaction sociale. Un dernier point reste à ajouter. Juillard note que: «l'âge est un facteur qui régule et influence la taille et la densité des réseaux personnels» (Juillard, 1997 in Moreau, 1997: 253).

À l'adolescence, le phénomène de groupe est particulièrement développé et la solidarité existant au sein de ces derniers crée souvent des réseaux denses et multiplexes. Par exemple, des jeunes peuvent étudier dans une même école, être voisins, être amis intimes et pratiquer les mêmes activités de loisirs. La profession, le niveau d'étude, la mobilité sociale et géographique agissent également fortement sur la structure et la nature des essaims sociaux.

5.2. Un exemple d'application: l'anglais de Belfast

La mise en œuvre de cette approche sociolinguistique remonte, comme il est indiqué ci-haut, à l'étude de Milroy (1980) sur l'anglais de Belfast, dans les années 70. A la différence des études sociolinguistiques antérieures, le concept des «réseaux sociaux» implique non seulement la prise en compte d'indicateurs sociaux propres aux individus mais également propres à leur entourage quotidien.

Afin de classer les individus observés, elle fixera cinq critères spécifiques caractérisant chacun des réseaux: la densité du réseau relationnel dans un territoire localisé, les liens de parentés dans le voisinage, le nombre de personnes dans le milieu professionnel ainsi que dans la même zone d'habitat et le degré de partage volontaire des activités de loisir avec les collègues de travail. Milroy leur attribuera alors un point par critère et calculera ainsi un «indice de réseau». Les sujets seront ordonnés selon le résultat de la somme des points qui leur sont alloués. Les individus obtenant le score maximal de 5 (cinq critères donc cinq points maximum) seront considérés comme hautement intégrés, les personnes ayant 0 seront non-intégrées et les autres catégorisations varieront entre ces deux pôles. La densité et la multiplicité des réseaux seront calculées de manière également très précise: «Density, the number of links among individuals, is measured by dividing the total actual links (* 100 to reduce it to a percentage) by the total possible links» (Chambers, 1995: 72).

Pour la seconde mesure, nous nous baserons sur le raisonnement suivant:

Multiplexity, the content of the links among individuals, is measured by dividing the number of multiplex links in a network (* 100, as before, to reduce it to a percentage) by the total number of links in the network (Chambers, 1995: 72).

Les classifications des répondants effectuées, le type de réseau social sera ainsi déterminé.

5.3. Le principe du «mécanisme d'imposition de la norme»

Milroy (1980), instigatrice des études sociolinguistique liées aux réseaux sociaux, remarque que les réseaux restreints forment, en général, des structures sociales où le maintien du vernaculaire local, de la norme propre aux groupes observés, est le plus intense. Elle précise que:

Thus a body of evidence emerges from several different kinds of society to suggest that a close-knit network structure is an important mechanism of language maintenance, in that speakers are able to form a cohesive group capable of resisting pressure, linguistic and social, from outside the group. If the individual's network structure becomes less close-knit, it follows that he will be robbed of an important mechanism of non-standard norm maintenance; he will also be free of the constant supervision and control described by Labov (Milroy, 1980: 178).

Que cela soit dans les couches inférieures comme dans les classes les plus élevées de la hiérarchie sociale, le phénomène semble rester entier:

I would add that structurally, upper-class networks resemble low-status close-knit networks in many ways. Upper-class Englishmen also generally lack social mobility (though for different reasons), occupy well-established territories, and are bound to each other by multiplex ties of kin, school, common financial interests and voluntary association (Milroy, 1980: 179).

Milroy (1980: 175) proposera l'idée majeure que plus les réseaux des individus se centralisent au sein de la communauté, plus le langage produit par ces sujets s'apparentera à la norme imposée par le groupe social. Ce type de réseaux denses et fortement cohésifs devient un facteur de conservation et d'imposition des normes communautaires vernaculaires prépondérant. Chambers (1995) définira ce phénomène comme un « mécanisme d'imposition de la norme » (*norm-enforcement mechanism*) (Chambers, 1995: 67). Gadet (2003) ajoutera enfin que: «c'est aussi un facteur d'identité de groupe et une force de résistance passive aux valeurs dominantes» (Gadet, 2003: 67).

5.4. L'importance des réseaux dans la linguistique variationniste

Tel que l'indique Chambers (1995: 68), la différence entre les réseaux sociaux et les classes sociales (comme facteur renforçant la norme locale) se situe principalement dans la proximité entre les individus eux-mêmes. Milroy (1980) ajoute que: «Since the network concept, unlike that of socio-economic class, is not limited by intercultural differences in economic or status systems, it is a valuable tool of sociolinguistic analysis also» (Milroy, 1980: 174).

La flexibilité du concept des réseaux permet d'observer les individus aux travers de leurs propres interactions sociales et cela en corrélation directe avec les autres variables et indicateurs sociaux et biologiques. Loin de s'opposer aux études des classes sociales, voir d'en être antithétique, le concept des réseaux sociaux apporte un élément que lui seul est capable de fournir dans le sens où: «they are the most intimate social pressure» (Chambers, 1995: 70). Au final, une opposition entre réseau à portée « locale » et réseau à portée « globale » permettra également de comprendre non seulement le maintien de certains usages langagiers mais aussi leur évolution (Gadet, 2003: 67).

6. Conclusion

Tout au long de notre travail, nous avons tenté de souligner le fonctionnement des variables sociales en linguistique variationniste. Conscient des limites imposées par celui-ci et de l'ampleur même du sujet, nous n'avons pu écrire que les principaux segments de notre thème.

Nous avons décrit les variables utilisées en linguistique «variationniste» (les classes sociales, la participation au marché linguistique, l'âge, le sexe des répondants et leur environnement quotidien appelé réseau social) dans leurs aspects conceptuel (leur définition), puis méthodologique (tel que nous pouvons les mesurer). Nous avons apporté des exemples à chacune d'entre-elles à travers différentes recherches ayant souvent marqué le développement de la linguistique «variationniste». Enfin, nous avons essayé d'en résumer les apports essentiels.

Certes, certaines variables ont été omises dans leur totalité (groupe ethnique, mobilité sociale des individus) ou simplement effleurées (ce fut le cas de la variable niveau de scolarité souvent fortement reliée aux classes sociales que nous avons citées). Cela fut délibéré et établi de la sorte dès le début de la rédaction de notre travail (les limites quantitatives devaient reléguer ces derniers critères socioculturels à un second plan).

Nous retiendrons, de manière générale, que les variables classes sociales, sexe et âge restent les principaux indicateurs du changement et de la variation linguistiques (Labov, 2001: 327) de par la mise en place d'une stratification de la population observée souvent plus facile à établir. Cependant, la maîtrise des concepts de base présentés en première partie ne reste pas évidente et les points de vues peuvent largement différer selon les études.

Malgré la prépondérance de certaines variables, la recherche en sociolinguistique ainsi qu'en linguistique «variationniste» ne peut cependant faire le choix d'un seul et unique critère. Il faut alors considérer chacune d'entre elles comme possible indicatrice du changement linguistique. Là est toute la difficulté exigée par les études et enquêtes reliant faits «sociaux» et faits «linguistiques». Une fois de plus, les travaux de Labov (2001), en autres, en donnent des exemples complexes, rigoureux, exhaustifs et évidents.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BERNSTEIN, Basil (1975): *Langage et classes sociales*. Paris, Minuit.
- BOURDIEU, Pierre (1979): *La distinction*. Paris, Minuit.
- BOURDIEU, Pierre (1982): *Ce que parler veut dire: l'économie des échanges linguistiques*. PARIS, Fayard.
- CHAMBERS, Jack (1995): *Sociolinguistic theory*. Londres, Blackwell.
- DE SINGLY, Françoise (2001): *L'enquête et ses méthodes: le questionnaire*. Edition 2. Paris, Nathan.
- TOUSIGNANT, Claude (1987): *La variation sociolinguistique: modèle québécois et méthode d'analyse*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- LABOV, William (1966): *The social stratification of English in New York City*. Washington, D. C, Center for Applied Linguistics.
- LABOV, William (1975): *What is a linguistic Fact?* Bloomington, Peter de Ridder Press.
- LABOV, William (1976): *Sociolinguistique*. Paris, Minuit.
- LABOV, William (2001): *Principles of linguistic change, volume 2: social factors*. Oxford, Blackwell.
- FASOLD, Ralph (1990): *The sociolinguistics of language*. Oxford, Blackwell.
- GADET, Françoise (2003): *La variation sociale en français*. Paris, Ophrys.
- HONEY, John (1989): *Does accent matter? The pygmalion factor*. Londres, Faber & Faber.
- MACAULEY, R.K.S (1978): «Variation and consistency in Glaswegian English» in Peter Trudgill (éd.), *Sociolinguistic patterns in British English*. Londres, Edward Arnold, pp. 132-143.
- MILROY, Leslie (1980): *Language and social network*. Oxford, Blackwell.
- MOREAU, Marie-Louise (1997): *Sociolinguistique concepts de base*. Liège, Mardaga.
- RÉGIS Jean-Paul (1998): «Les linguistiques appliquées et les sciences du langage» in *Actes du 2^{ème} Colloque de Linguistique Appliquée*, Université de Strasbourg 2.
- ROBERT, Michel (1988): *Fondements et étapes de la recherche scientifique en psychologie*. St Hyacinthe (Québec), Edisem.
- TRUDGILL, Peter (1974): *The social differentiation of English in Norwich*. Angleterre, Cambridge University Press.
- TRUDGILL, Peter (1995): *Sociolinguistics an introduction to language and society*. Angleterre, Penguin Books.